

LA TOUVRE

n°1

Hiver
1999



Semestriel édité par le Syndicat Intercommunal
d'Aménagement Hydraulique et Piscicole de la Touvre

5 sites pour valoriser la Touvre

Page 2



Photo Rivière Environnement

Le Syndicat intercommunal d'Aménagement Hydraulique et Piscicole de la Touvre aménage cinq sites le long de la rivière pour permettre à chacun de connaître et préserver la vallée de la Touvre.

La Touvre, des Sources à la Charente

Page 4

Redécouvrez la carte de la Touvre avec les cinq sites que le Syndicat va aménager et les principales activités économiques, agricoles et de loisirs.

Élaguez vos arbres

Page 6



Photo Rivière Environnement

Cette fiche technique vous donne les quelques principes essentiels nécessaires à connaître pour couper les branches basses des arbres qui bordent le cours d'eau.



Le nouveau logo du Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique et Piscicole de la Touvre.



Photo SIAHP de la Touvre

Sauvegardons, valorisons notre rivière



Edito

DEPUIS plusieurs années déjà vos délégués au SIAHP et moi-même sommes inquiets sur le devenir de la Touvre. Comme vous, nous sommes attachés à cette rivière si particulière. Nous y sommes d'autant plus attachés que chaque jour nous tous, habitants des communes de bord de Touvre, nous en buvons l'eau pompée aux résurgences. Pouvons-nous mesurer la chance que nous avons de pouvoir boire l'eau qui coule à nos pieds ?

Cette rivière qui porte en elle la vie est aussi un atout pour de nombreux acteurs économiques industriels et agricoles. La Touvre est également source d'émerveillement pour bon nombre de nos concitoyens qui y pêchent, naviguent ou rêvent au fil de l'eau. La richesse de la Touvre résulte des interactions complexes entre l'écosystème naturel et un urbanisme omniprésent.

Après avoir fait réaliser différentes études pour comprendre les enjeux liés à la rivière, nous avons décidé de passer à l'action. Ou plutôt aux actions. Nous avons voulu les inscrire dans une démarche de protection mais aussi et surtout de valorisation.

Nos objectifs principaux visent à entretenir la Touvre, bien évidemment, mais aussi que les actions mises en œuvre servent de terrains de démonstration. Ainsi chacun, riverain de la Touvre, utilisateur ou promeneur peut venir voir, étudier, découvrir et comprendre la faune, la flore et les techniques d'entretien de berges. Il n'appartient qu'à nous tous de préserver, d'entretenir cet écosystème fragile pour préserver notre bien-être et léguer à nos enfants une richesse inestimable : la Touvre. Pour témoigner dès à présent de cet engagement, votre syndicat s'est doté d'un logotype et d'un journal bisannuel pour vous informer de l'état d'avancement des actions. Quel moment plus symbolique que les trente ans de la création du syndicat conjugué au passage à l'an 2000 pour partager ensemble cette détermination !

Il ne me reste plus qu'à vous transmettre les vœux du comité syndical et de son équipe pour cette nouvelle année 2000 !

Jacques BOMMARCHOU
Président du Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique et Piscicole de la Touvre
Maire de Magnac-sur-Touvre



Photo Rivière Environnement

La Touvre vue depuis le site des sources.

 **Info rivière**

Cinq sites pour connaître et préserver la vallée de la Touvre

Connaissez-vous toutes les espèces d'arbres qui bordent la Touvre ? et les oiseaux qui viennent s'y nicher ? et comment élaguer un arbre ? et l'utilité des haies ? Bientôt toutes ces questions n'auront plus de secret pour vous.

CLASSÉE deuxième résurgence de France par le débit de ses trois sources (13,2 m³/s), la Touvre est remarquable par son tracé, sa végétation et sa faune. A la sortie des trois résurgences – le Bouillant, le Dormant et le Font de Lussac –, elle est cinq fois plus large que 11 km plus bas à sa confluence avec la Charente. De plus, la spécificité de ses eaux lui permet d'abriter de nombreuses espèces de poissons dont de gros spécimens comme des truites de 60-70 cm de long !

C'est pour conserver et entretenir cette richesse qui coule au milieu de nos communes que le Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique et Piscicole de la Touvre met en place son programme de valorisation de la vallée. Dans quelques mois, les cinq sites expérimentaux et complémentaires que le Syndicat va aménager permettront à chacun de découvrir ou redécouvrir notre rivière et d'apprendre à la respecter. Ensemble, préservons et entretenons cet écosystème fragile. D. H.





Le Pré de la Cure

La Touvre : un milieu naturel riche et fragile qui doit être entretenu et sauvegardé dans sa diversité.

Situé sur la commune de Touvre, le Pré de la Cure présentera un sentier pédagogique pour découvrir la haie (sa composition, les animaux qu'elle abrite, ses rôles) et un observatoire du milieu naturel le long de berges aménagées. Pour ce site, le Syndicat attend le résultat de l'expertise du Conseil Supérieur d'hygiène public de France pour commencer les travaux, en raison de la proximité du captage en eau potable.



Esplanade

L'eau est un support d'activité économique mais également un support de vie pour les plantes et les animaux.

Cette parcelle appartenant au Syndicat présentera la beauté du patrimoine bâti qui entoure la Touvre, son histoire et les activités économiques liées à l'eau. Des panneaux nous informeront sur les techniques de plantation, le choix des essences d'arbres, les poissons, etc.



La Plaine de jeux

La rivière constitue un écosystème fragile qui peut-être menacé par différents types de pollution.

Située sur la commune de Magnac-sur-Touvre, la Plaine de jeux présentera l'importance de la végétation sur les berges, l'écosystème aquatique et les nuisances possibles issues d'activités agricoles, urbaines ou industrielles.



Le square Montalembert

Le square : point de rencontre entre l'histoire, le milieu naturel et le milieu urbain.

Situé sur la commune de Ruelle, différentes tables d'information présenteront, autour de la statue de Montalembert, l'histoire et l'économie locale, la vie aquatique et la construction du square. Des travaux de remise en état des perrés du pourtour du square sont également prévus.



Foulpougne

La rivière, support de déplacement pour les poissons et les hommes.

Situé sur la commune de Gond-Pontouvre, Foulpougne est un site pilote de protection de berge en génie végétal. Les espèces intéressantes à planter en bordure de cours d'eau seront présentées, ainsi que les richesses de la vie aquatique de la Touvre et les déplacements liés à la reproduction de certaines espèces de poissons.

Le premier spéléo des sources



Plonger dans les sources de la Touvre nécessite aujourd'hui un équipement important.

CE fut un obscur criminel condamné à être pendu, qui fut descendu dans une grande lanterne de fer muni de vitres, et devint ainsi, un peu contre son gré tout de même, le premier homme à plonger dans le Bouillant. Ce fut le royal Charentais François 1^{er} qui eut cette idée vers 1526. Mais, nous rapporte la chronique, il fut peu satisfait. En effet, l'homme, à qui promesse d'avoir la vie sauve avait été faite, déclara seulement qu'il avait été empêché d'aller jusqu'au fond par diverses pointes de rochers qui s'étaient trouvées dans son chemin, et par de gros poissons qui s'étaient jetés sur la lanterne. A peine eut-il fait cet aveu que, ne pouvant plus respirer, il mourut sur-le-champ. C.B.



Le mot du technicien-rivière



Goulc'hen POCHAT, vous avez 25 ans, et vous êtes le nouveau technicien rivière du Syndicat. Pouvez-vous vous présenter ?

D'origine bretonne, j'ai effectué un brevet de technicien supérieur en

Gestion et Maîtrise de l'eau au lycée Georges-Desclauze à Saintes. Issu du milieu rural, c'est naturellement que je me suis tourné vers le domaine de l'environnement afin d'exercer un métier correspondant à ma personnalité.

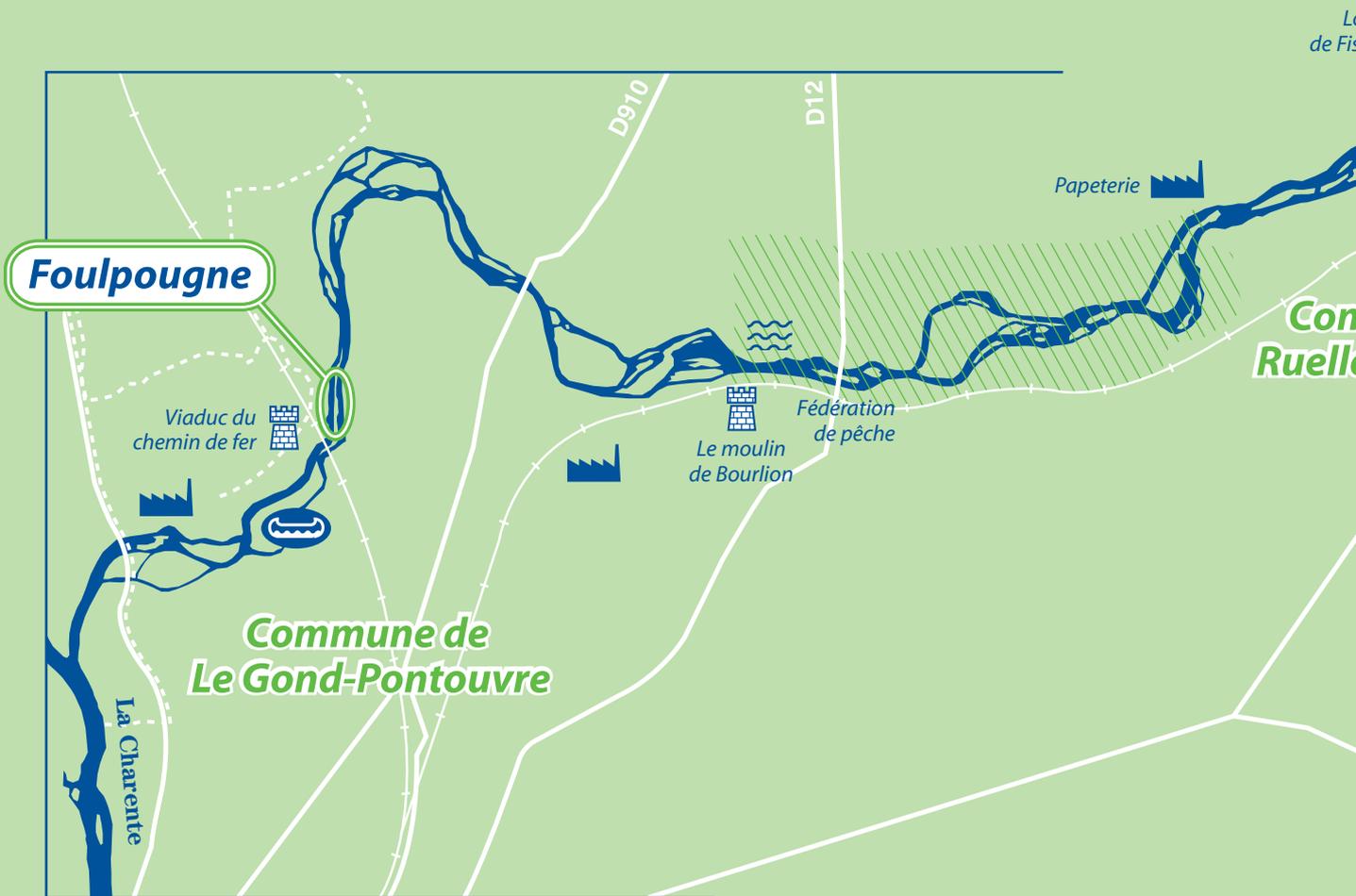
Pourquoi avoir choisi de venir travailler sur notre rivière ?

J'ai eu la chance d'étudier les caractéristiques de la Touvre lors de ma formation, j'entame donc avec grand plaisir mon parcours professionnel en Charente, d'autant plus qu'il s'agit d'un cours d'eau particulièrement intéressant. Embauché en qualité d'employé jeune pour une durée de cinq ans, je souhaite voir cette rivière retrouver un équilibre durable afin qu'elle prenne la place qui lui est due dans la région. Je suis installé à Touvre depuis le début du mois de novembre.

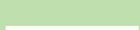
Goulc'hen Pochat répond à vos questions au 05 45 37 14 50



La Touvre, des sou



Les axes de circulation

 Axe routier important

 Voie ferrée

Echelle  0 1 km

Activités économiques

 Industrie

 Pisciculture

 Station d'eau potable

 Agriculture

Patrimoine

 Zone naturelle d'intérêt floristique et faunistique

 Les sources de la Touvre

 Patrimoine bâti

 Point de vue

Sources à la Charente

ogis
ssac



érêt écologique,
ique - ZNIEFF

vre sont en « site inscrit »

Loisirs



Base de Canoë-Kayak



Réserve de chasse



Chemin de randonnée



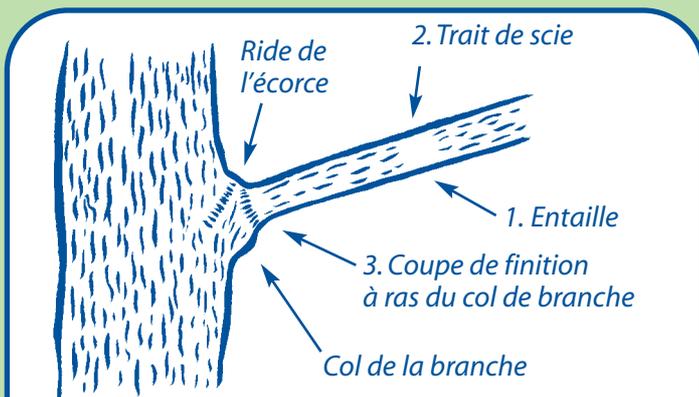
Sites à aménager par
le SIAHP sur les berges
de la Touvre

Elagage des branches basses

Objectif : Supprimer des branches retombant vers l'eau, des branches qui font trop d'ombre sur le cours d'eau, ou qui sont susceptibles de bloquer des déchets ou des branchages dérivants à l'origine d'embâcles¹.



Photo Rivière Environnement



Éviter de provoquer des déchirures au tronc ainsi que la coupe de trop grosses branches.

TAILLER CORRECTEMENT LES BRANCHES BASSES

Pour élaguer correctement, il est important d'opérer dans l'ordre suivant :

1. Faire une entaille en dessous de la branche.
2. Scier la branche par le dessus.
3. Faire la coupe de finition à ras du col de la branche.

Si la cicatrisation est correcte, un bourrelet de cicatrisation se forme.

Si la coupe est trop à ras, le bourrelet ne se formera pas ; si on laisse un chicot, le bourrelet ne se formera pas non plus. Si le bourrelet ne se forme pas, des foyers de pourriture s'installent.

Priorités

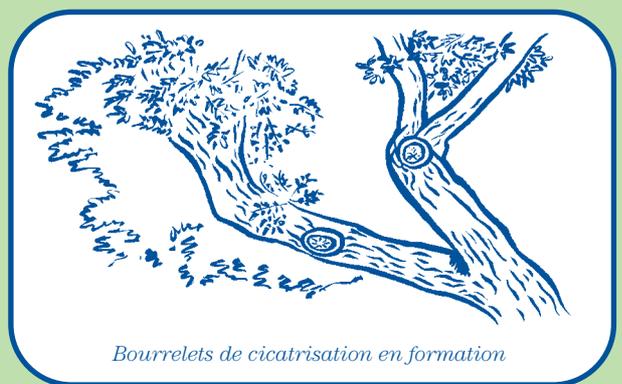
Empêcher un couvert trop dense.
Favoriser le passage de l'eau.
Eventuellement former des arbres en vue d'un rapport économique.

Entretien après une coupe

Tailler les gourmands qui pourraient se développer au niveau des plaies de taille.

Milieu

L'élagage participe à une augmentation de l'éclaircissement, favorable à l'équilibre de la vie aquatique, s'il n'est pas trop intense.



Bourrelets de cicatrisation en formation

Matériel nécessaire



Tracteur-treuil



Tronçonneuse

Nombre de personnes conseillé



¹ Embâcles

Bouchon créé par des troncs et branchages dérivants qui se bloquent à un moment sur des branches basses, des arbres couchés en travers du cours d'eau ou qui se déposent sur un atterrissement².

² Atterrissement

Dépôt de vase, sable, graviers ou cailloux en bordure de berge ou dans le lit même du cours d'eau, créé par une diminution de la vitesse du courant.



DESCRIPTION

Pourvu de petites oreilles rondes, ses yeux et ses narines sont placés sur le dessus de la tête, restant émergés quand il nage. Ses pattes postérieures sont palmées alors que les antérieures portent de fortes griffes. Sa fourrure est généralement brune. Le corps peut atteindre une longueur de 60 cm, augmenté d'une queue de 30 à 40 cm, pour un poids de 5 à 10 kg.

BIOLOGIE

Le ragondin vit aux abords des marais, rivières ou étangs. Il peut passer l'hiver hors de l'eau, même à -30°C , protégé par une épaisse végétation, mais il ne peut survivre si l'eau est recouverte d'une couche de glace. La femelle peut avoir 2 à 3 portées par an de 5 à 6 petits. Son régime est herbivore, agrémenté parfois de mollusques. Si dans son pays d'origine le ragondin a de nombreux prédateurs (alligator, etc.), en France son seul prédateur est l'homme.

ORIGINE ET DISTRIBUTION

Le ragondin est originaire d'Amérique du Sud. Introduit en France dès la fin du XIX^e siècle, il est élevé pour sa fourrure. La crise des années 30 provoque la disparition des élevages, et les évasions, ajoutées aux lâchers volontaires d'éleveurs ruinés, ont permis aux ragondins de coloniser toute la France.

IMPACT DU RAGONDIN SUR LE MILIEU

- dégâts aux cultures dus à ses habitudes alimentaires herbivores et peu sélectives ;
- dégâts dans le domaine hydraulique, dus à sa propension à creuser des terriers et à sa consommation de végétaux aquatiques (fragilisation des berges).

Le Ragondin

Myocastor coypus



LUTTE CONTRE LES RAGONDINS SUR LA TOUVRE

En décembre 1998, une opération de lutte a été organisée. Les communes adhérentes au SIAHP ont choisi la technique de l'empoisonnement sélectif, à l'aide de carottes empoisonnées sur des radeaux flottants ancrés dans la rivière. Les cadavres sont ensuite ramassés et conduits à l'équarrissage. Les prélèvements effectués à la mi-octobre 1999 montrent que, s'il reste des rats musqués, il n'y a pratiquement plus de ragondins sur la Touvre. Une nouvelle opération de piégeage devrait être réalisée en février prochain pour vérifier cette situation (voir les résultats en détail page.8)

Ordre :
rognours

Sous-ordre :
hystricomorphes

Super famille :
octodontidae

Famille:
myocastoridae

Genre :
myocastor

Sources : "Le ragondin, biologie et méthodes de limitation des populations" / coll. - éd. ACTA (1996)



DESCRIPTION

Arbre à feuilles caduques pouvant atteindre 25 m de hauteur, avec un tronc droit et pyramidal au sommet. Ecorce lisse dans un premier temps, puis présentant des écailles rectangulaires. Feuilles arrondies, tronquées au sommet, irrégulièrement dentées. Fleurs mâles en longs chatons pendants ; fleurs femelles en courts chatons dressés et pourpres. Fruits : petits cônes ligneux, noirs, longs de 10 à 30 mm, ressemblant à

L'Aulne glutineux

Alnus glutinosa, famille des Bétulacées

des pommes de pin miniatures. A la coupe, son bois devient orangé. L'aulne glutineux (ou vergne, verne, bern selon les régions) pousse au bord de l'eau ou dans les bois humides, jusqu'à 1 200 m d'altitude. Il peut vivre de 60 à 100 ans. Ses racines adaptées à l'eau, obliques, permettent aux berges de résister à l'action érosive du courant. L'aulne fixe l'azote de l'air dans ses racines.

UTILISATION

Le bois de l'aulne, facile à travailler, servait autrefois à la fabrication des sabots, bobines, crayons, jouets. Aujourd'hui, il est utilisé pour la pâte à papier ou pour les caisses et palettes. Imputrescible quand il est immergé, il sert pour la fabrication des pontons et pilotis. L'aulne brûle très vite en dégageant une forte chaleur.

NOS AULNES SONT MENACÉS

Le phytophthora est un champignon, isolé pour la première fois en 1993, impliqué dans les dépérissements massifs de l'aulne.

Symptômes : feuilles clairsemées, jaunes, plus petites ; écoulements noirs sur le tronc ; nécroses dans les tissus du tronc entre l'écorce et le bois, au-dessus du collet. Sur le même site, il peut y avoir mélange d'arbres sains et malades.

Lutte : On ne connaît pas encore de moyen de lutter contre ce champignon. L'abattage des arbres ne s'impose que s'ils deviennent dangereux. Le dessouchage doit être proscrit, car il endommagerait les berges.

Prévention : il faut éviter d'introduire le phytophthora dans les zones saines : pas de transfert de terre, d'eau (présence du champignon dans l'eau), de poissons ou de végétaux. Il est conseillé de nettoyer le matériel (tronçonneuses, engins de terrassement...) entre les chantiers successifs. Pour les nouvelles plantations, il est conseillé de diversifier les espèces. Les semences ne transmettant pas le phytophthora, la régénération naturelle est préférable.



Les questions des riverains

Envoyez vos questions au journal «*La Touvre*», SIAHP, Mairie 16600 Magnac-sur-Touvre

UN SYNDICAT POUR LA TOUVRE

Le SIAHP de la Touvre a été créé par arrêté préfectoral du 12 novembre 1969. Il regroupe les communes de Touvre, Magnac-sur-Touvre, Ruelle et Gond-Pontouvre. Son siège social est en mairie de Magnac-sur-Touvre. Son Président est Jacques BOMMARCHOU, chaque commune dispose de deux représentants au Comité Syndical. Les élus sont assistés par une secrétaire, Brigitte BAPTISTE, et de Goulc'hen POCHAT, technicien de rivière. A.G.

PLONGER AUX SOURCES

Depuis quelques dizaines d'années, spéléologues et plongeurs venant de toute la France fréquentent beaucoup les eaux du Bouillant, du Dormant et de la Fontaine de la Lèche. Hiver comme été, dans une eau aux environs de 12°C, une visibilité proches des 2 mètres, même avec un éclairage d'appoint, et des courants qui contrarient la stabilité, les membres du club de plongée sous-marine du CSAR (issu du vieil USAF-SVAR cher aux anciens de la «Fondario» de Ruelle) se retrouvent les samedis après-midi pour s'entraîner, parfaire leurs techniques ou simplement pour le plaisir d'être dans l'eau. Le club accueille volontiers de nouveaux membres qui pourront suivre une initiation minimale en piscine, réalisée par des moniteurs fédéraux, afin d'envisager de découvrir l'une ou l'autre des sources en toute sécurité. Claude BOUYER
Président de la plongée du CSAR

Contact : 05 45 95 70 84

LE CANOË-KAYAK, UNE RICHESSE

Bien que courte, la Touvre accueille sur ses rives deux clubs de canoë-kayak. Le plus ancien, à Ruelle, est une section du CSA Ruelle (ancien USAF-SVAR), créée en 1968. Le second est une section de l'ALGP créée en 1974, au Gond-Pontouvre. Compétitions de slalom, descente, course en ligne, kayak-polo mais aussi entraînements, initiations et balades sont proposés par les deux clubs affiliés à la Fédération Française de Canoë-Kayak et encadrés par des diplômés de la fédération. N'hésitez pas à les contacter pour profiter de leurs services !

Robert Antoinet
Président du CSA de Ruelle

Contact Ruelle :
Robert Antoinet
05 45 65 45 85

Contact Gond-Pontouvre :
Corinne Dubreuil
05 45 20 36 67

Un arbre est tombé sur mon terrain. Le Syndicat viendra-t-il me le dégager ou dois-je m'en occuper tout seul ?



Photo CSK de Ruelle

Le nettoyage des berges est primordial pour sauvegarder notre rivière.

Je fais régulièrement du canoë sur la Touvre et je ne sais jamais très bien où j'ai le droit de passer et de m'arrêter pour poser le pied à terre.



Photo CSK de Ruelle

Passage d'une digue.

Le Syndicat était censé s'occuper d'éliminer les ragondins sur la Touvre. Qu'en est-il ? J'ai toujours de gros dégâts causés par ces animaux.



Photo SIAHP de la Touvre

En octobre, seuls des rats musqués ont été piégés lors des tests.

Le SIAHP de la Touvre met en place une équipe d'entretien de quatre personnes pour s'occuper des berges et aider les propriétaires riverains qui le souhaitent. Le Syndicat interviendra gratuitement chez un propriétaire riverain dans le cas où celui-ci en fera la demande et dans le cadre d'une convention avec le Syndicat. Le Syndicat ne demande pas de participation financière à ses interventions, il souhaite seulement que les propriétaires riverains favorisent l'accès aux loisirs sur l'eau (pêcheurs, canoës, etc.).

Nous rappelons que, dans le cadre de la loi relative au renforcement de la protection de l'environnement du 2 février 1995, « le propriétaire riverain est tenu à un curage régulier pour rétablir le cours d'eau dans sa largeur et sa profondeur naturelles, à l'entretien de la rive par élagage et recépage de la végétation arborée et à l'enlèvement des embâcles et débris, flottants ou non, afin de maintenir l'écoulement naturel des eaux, d'assurer la bonne tenue des berges et de préserver la faune et la flore dans le respect des bons fonctionnements des écosystèmes aquatiques. » (Chap. III De l'entretien régulier des cours d'eau, Art. 114)

« Pendant la durée des travaux, les propriétaires sont tenus de laisser passer sur leurs terrains les fonctionnaires et agents chargés de la surveillance, les entrepreneurs et ouvriers, ainsi que les engins mécaniques strictement nécessaires à la réalisation des travaux. » (Art. 119)

« L'eau fait partie du patrimoine commun de la nation. Sa protection, sa mise en valeur et le développement de la ressource utilisable, dans le respect des équilibres naturels, sont d'intérêt général.

L'usage de l'eau appartient à tous dans le cadre des lois et règlements ainsi que des droits antérieurement établis. » (Loi sur l'eau du 3 janvier 1992, Art. 1^{er})

Vous avez donc le droit de naviguer sur le cours de la rivière hormis les zones dangereuses et interdites au public.

Par contre, vous n'avez pas le droit d'accoster et de poser pied à terre sur un terrain appartenant à un propriétaire riverain sans son autorisation.

À la fin de l'année dernière, nous avons procédé avec la Fédération départementale du groupement des ennemis des cultures à une première campagne de régulation des ragondins. Depuis, nous avons effectué des piégeages tests entre le 11 et le 15 octobre derniers afin de mesurer les populations de rats musqués et de ragondins.

18 cages ont été posées le lundi sur le site dit «l'île ronde».

Les résultats ont été les suivants : mardi : 8 prises – mercredi : 5 prises – jeudi : 3 prises – vendredi : 0 prise.

Seuls des rats musqués ont été piégés. Les autres sites de piégeage ont connu une évolution similaire.

Le nombre décroissant des prises lors de la semaine de piégeage nous a montré une faible population de ragondins, et une population de rats musqués proche de l'équilibre. En conséquence, le choix se porte sur le piégeage des animaux par l'intermédiaire de cages car la destruction chimique n'est envisagée que contre de fortes populations. Nous prévoyons donc une nouvelle campagne de piégeage test au début de l'année 2000 afin de confirmer les données déjà acquises et, par la suite, de décider des moyens à mettre en œuvre pour réguler ces populations.

La Touvre est un mensuel édité par le Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique et Piscicole de la Touvre (Mairie de Magnac-sur-Touvre 16 600 Magnac-sur-Touvre – Tél.: 05 45 37 14 50).

Directeur de la Publication : Jacques BOMMARCHOU. Conception-Réalisation : Aggelos (05 57 77 83 83). Impression : PubliTyp (Gradignan-33). Dépôt légal à parution. ISSN en cours. Ont participé à ce numéro : Goulc'hen Pochat, Claude Bouyer, Robert Antoinet.

